



Association Temps Libre

2, avenue de la gare 30190 St-Geniès-de-Malgoirès
Tél : 04.66.63.14.36 – Courriel : secretariat@temps-libre.org – Site : www.temps-libre.org

Danse

Inscription 2020/2021 **Intervenante** : Thérèse Blanc

Contacts : Antoinette au 06 03 04 21 38 ou Carole au 06 81 65 03 08

Nom Prénom.....

F M

Adresse

Code postal Ville.....

Tél. (dom) Portable

Courriel : @

Autorisation de saisie de mes données personnelles Oui Non

Adhésion individuelle obligatoire à l'association de 15 € à rajouter à la 1^{ère} cotisation

Cours pour personnes sans partenaire le **Vendredi de 19h15 à 20h15 : Locaux de Temps Libre**
Cotisation annuelle pour 30 séances : **175 €** (59 € au 10 octobre, 58 € au 10 janvier et 58 € au 10 avril)

Cours réservé aux Couples (**débutants acceptés**) le **lundi : 20h15 à 21h15 : Locaux de Temps Libre**
Cotisation annuelle pour 30 séances : **300 €** (100 € au 10 octobre, 100 € au 10 janvier, 100 € au 10 avril)

Somme à régler dès l'inscription (chèque à l'ordre de l'Association Temps Libre).

Vous avez également la possibilité de faire 3 chèques **à remettre IMPERATIVEMENT à l'inscription**
Encaissement le 10 octobre, 10 janvier et 10 avril. Vous pouvez également la possibilité de régler en coupon ANCV ou coupon Sport ANCV.

REGLEMENT INTERIEUR

Les adhérents s'inscrivent dès le départ pour une année entière et s'engagent à suivre régulièrement les cours (30 séances). **En cas d'absence, les cours ne seront pas déduits.** Tout sportif doit obligatoirement posséder et être en mesure de présenter un certificat de non contre-indication aux activités physiques et sportives (loi du 23 mars 1999). Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus, l'accepte et m'engage à fournir un certificat médical.

J'autorise l'association Temps Libre à me photographier et où me filmer dans le cadre des activités de l'association :

Oui Non

Date

Signature

CHARTRE DE L'ADHERENT

*Temps Libre tente de répondre aux besoins et attentes exprimés par les familles du territoire **Leins gardonnenque**.*

*L'association se donne pour objectif **d'être un élément d'animation et de développement rural** en encourageant l'éveil à la culture, au sport, aux loisirs mais surtout en tentant de maintenir et de renforcer le lien social, dans un monde qui se fait de plus en plus individualiste.*

*L'association œuvre pour « **renforcer la solidarité des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide** ».*

Les activités proposées doivent permettre de dépasser les frontières, qu'elles soient de la langue, de la réussite scolaire, des statuts sociaux, ou des générations.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous et de respect des différences.

Le projet de l'association Temps Libre est élaboré pour s'appliquer à tous, à tous les âges de la vie.

Il est organisé autour des valeurs fondamentales de l'éducation populaire comme : l'égalité, la liberté, la solidarité, la participation de tous, la laïcité. Le soutien financier des adhérents de l'association constitue un apport fondamental pour le développement des projets et leur concrétisation.